

Règlement de l'Engie Urban Trail d'Amiens

Samedi 22 Mars 2025

Trail urbain (en marchant ou en courant) non chronométré et sans classement.

Le Parcours en sera pas divulgué avant le départ, il vous faudra voir attention de bien suivre le fléchage au sol et les panneaux directionnels (jaune fluo) mis en place par l'organisation

La traversée des bâtiments : Attention **il est strictement interdit de courir dans les bâtiments traversés (sous panne de disqualification –retrait du dossard par les personnes surveillant les monuments-qui engendrerait la non distribution de votre lot Finisher à l'arrivée)**

Départ : Site de la citadelle d'Amiens – Arrivée : Site de la citadelle d'Amiens

Distance du parcours : environ 10km

Départ par vague : Départ par vagues successifs de 350 participants toutes les 10 minutes

Horaire du 1er départ pour les inscriptions internet : 13H50 puis 14H00 – 14H10 – 14H20 – 14H30 – 14H40 – 14H50 – 15H00- 15H10-15H20-15H30-15H40-15H50-16H00-16H10-16H20-16H30

Il y aura deux vagues VIP à 13H30 et 13H40 uniquement sur invitation ou challenge entreprises Genius

Attention les marcheurs devront s'inscrire dans les vagues de 13H50 à 14H00 et 14H10, les autres vagues seront réservées aux personnes qui participeront à l'événement en courant

Limite horaire : Le temps maximum autorisé pour le Trail Urbain est de 2h30.

Attention les bâtiments traversés sur la parcours seront fermés à 18H00.

Les participants pourront tout de même terminer leur parcours (sans pouvoir accéder aux bâtiments après 18H00) et pourront rejoindre la ligne d'arrivée jusqu'à 18H30

Passé 18H30, les concurrents considérés comme hors course, pourront malgré tout continuer leur boucle jusqu'à l'arrivée (sans pouvoir rentrer dans les bâtiments s'ils sont fermés) sous leur propre responsabilité et devront alors se conformer aux dispositions du Code de la Route.

Le PPS : L'épreuve étant sans classement, le PPS n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé et il est préconisé d'être en bonne santé et bonne forme physique si vous souhaitez faire le parcours en courant.